

Francia – Forschungen zur westeuropäischen

Geschichte Bd. 32/1

2005

DOI: 10.11588/fr.2005.1.45303

---

### Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

SYLVIE JOYE

## BASINE, RADEGONDE ET LA THURINGE CHEZ GRÉGOIRE DE TOURS

Des études récentes ont déjà clairement souligné que, loin de se contenter d'être un simple chroniqueur, Grégoire de Tours a développé au travers de ses Histoires un véritable projet idéologique<sup>1</sup>. La place particulière que semble accorder Grégoire à la Thuringe<sup>2</sup> prend sens dans cette optique, lorsqu'il évoque les relations de celle-ci avec le royaume franc mais aussi et surtout les fondements de la puissance mérovingienne. La Thuringe apparaît en effet comme une terre intimement liée aux ancêtres de la famille royale, mais parfois aussi comme l'«ennemi héréditaire»<sup>3</sup>, contre qui les Francs menèrent des guerres sanglantes<sup>4</sup>. Si elle n'occupa peut-être pas ces rôles outrés dans la réalité, bien que des liens entre la famille mérovingienne et la Thuringe soient avérés et que les affrontements entre Francs et Thuringiens aient été bien réels, la force et l'étrangeté des passages où la fait intervenir Grégoire semblent lui conférer un statut particulier. Notre propos ne sera pas de chercher à valider l'existence d'hypothétiques traditions orales qui auraient présenté la Thuringe comme une terre des origines pour les Francs, ou pour la seule famille mérovingienne, mais de saisir comment l'évêque de Tours met en relation plusieurs épisodes la concernant qui se font écho pour renforcer l'argumentaire sous-jacent à son œuvre: les membres de la dynastie mérovingienne, tout emplis de vices qu'ils soient, sont supérieurs du fait de leur rôle dans l'expansion de la religion catholique. Ils n'obtiennent le plein assentiment de l'évêque que lorsqu'ils rendent leur vie compatible avec les idéaux de la religion dont ils ont assuré la suprématie les armes à la main. Ces ambivalences de l'attitude de Grégoire vis-à-vis des dynastes francs sont personnalisées dans deux femmes, deux thuringiennes, Basine et Radegonde. Le parallèle entre les destins de ces deux héroïnes peut expliquer les apparentes bizarreries du récit concernant la première et la brièveté des passages concernant le mariage de la seconde.

1 Martin HEINZELMANN, *Gregor von Tours (538–594), »Zehn Bücher Geschichte«*. Historiographie und Gesellschaft im 6. Jahrhundert, Darmstadt 1994. Je tiens à remercier Martin Heinzelmann qui a bien voulu relire cet article et m'a fait part de réflexions et de références précieuses.

2 Éd. Bruno KRUSCH, Wilhelm LEVISON, MGH, *Script. rerum merovingicarum* (désormais: SRM), I-21, 1937/1951 (désormais abrégé: Hist.).

3 Ferdinand LOT, *Naissance de la France*, Paris 1970 (éd. revue et corrigée/ 1<sup>re</sup> éd. 1948), p. 49: «Le grand ennemi, haï des Francs depuis longtemps, c'est le Thuringien». Il est vrai qu'en 1948, le Thuringien est assimilé à l'Allemand, l'ennemi d'une guerre dont les plaies sont alors encore à vif.

4 Le discours que Thierry tient à ses hommes avant la conquête de la Thuringe en 531 souligne l'âpreté de la lutte entre Thuringiens et Francs (Hist. III, 7). Il est vrai que le roi franc cherche alors à galvaniser ses troupes en vue du combat à venir. Godefroid Kurth avait vu dans les atrocités rap-



## I. Basine et Childéric

Après une première évocation rapide de la *Thoringia* dans les *Dix Livres d'Histoire* comme une étape sur le chemin des Francs lorsqu'ils auraient quitté la Pannonie<sup>5</sup>, mention qui n'est pas rattachée à la Thuringe sans réserve par les historiens<sup>6</sup>, l'épisode qui met en scène l'exil de Childéric et sa rencontre avec Basine est le second passage qui fait apparaître cette contrée dans l'histoire des Francs. Basine tient un rôle assez fugitif (un seul chapitre: Hist. II, 12) dans l'œuvre de Grégoire, mais le court passage qui la concerne confère à sa personne une aura exceptionnelle. Comme c'est le cas pour bien des femmes, le seul épisode où elle apparaît traite de son mariage, et de sa maternité. Cependant, dans le cas du mariage de Basine et Childéric, le processus de l'alliance se déroule dans des conditions tout à fait inhabituelles, dont la mise en scène vaut d'être étudiée pour les multiples significations qu'il est susceptible d'y avoir glissées.

pelées par Thierry un écho de celles perpétrées par les Huns en 451 (Godefroid KURTH, Clovis, Paris 1978 [1<sup>ère</sup> éd. 1893], p. 179–180).

- 5 Hist. II, 9, p. 57 sq.: ... *eosdem (les Francs) de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni amnes incoluisse, dehinc, transacto Rheno, Thoringiam transmeasse ... Ferunt etiam, tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in terminum Thoringorum.*
- 6 Certains avancent que l'usage des mots *Thoringiam* (*Thoringeam*, *Thoringam*: variantes de mss de la classe D) et *Thoringorum* (var. *Thurignorum*, conjoncture *Tungrorum*) proviendrait en réalité d'une erreur de copiste ou d'une approximation géographique due à Grégoire: Clodion serait passé plutôt par le pays des Tongres (Voir B. KRUSCH, Die Unzuverlässigkeit der Geschichtsschreibung Gregors von Tours, dans: Mitteilungen des österreich. Instituts für Geschichtsforschung 45 (1931) p. 486–490; Erich ZÖLLNER, Geschichte der Franken, Munich 1970, p. 27; Heinrich TIEFENBACH, Dispargum, dans: Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, 2<sup>e</sup> éd., t. 5, 1984, p. 497–498); Heike GRAHN-HOEK, Gab es vor 531 ein linksniederrheinisches Thüringerreich?, dans: Zs. des Vereins für thüringische Geschichte 55 (2001) p. 15–55. Le même problème se pose à propos du passage où Grégoire (Hist. II, 27, p. 73) avance que Clovis à la dixième année de son règne (491) a lancé une attaque contre les Thuringiens (*Thoringis*, *Thoringus*). Au vu de l'éloignement des deux forces en présence, Ferdinand Lot suppose que l'évêque de Tours a voulu faire référence non à un conflit réel mais aux éventuelles prétentions du roi franc sur les terres dont était originaire sa mère (LOT [cit. n. 3] p. 19. Sur ce problème voir aussi Ludwig SCHMIDT, Die Westgermanen, Munich 1970, p. 325–326). Il peut paraître probable que Grégoire ait utilisé ce nom pour faire de la *Thoringia* le fil conducteur pour sa narration de l'ascension de la royauté mérovingienne. Plusieurs historiens ont supposé l'existence d'un royaume des »Thuringiens rhénans«, où Childéric se serait réfugié (Émilienne DEMOUGEOT, La Formation de l'Europe et les invasions barbares II.2, Paris 1979, p. 750). Roger Grand a lui aussi supposé que la *Thuringia* vers laquelle s'était enfui Childéric correspondait en fait à Tournai (Roger GRAND, Recherches sur l'origine des Francs, ouvrage posthume complété, augmenté et publié par les soins de Suzanne DUPARC, Paris 1965, p. 131). Christian SETIPANI, Patrick VAN KERREBROUCK, La Préhistoire des Capétiens I, Villeneuve d'Ascq 1993, p. 52 évoque la possible provenance d'»outremer« de Basine elle-même: d'un établissement thuringien du sud de la Bretagne ou de Scandinavie. Il semble bien pourtant que c'est avec les Thuringiens de Germanie centrale et non avec d'hypothétiques Thuringiens rhénans que Childéric aurait entretenu des liens: Ian WOOD, The Frontiers of Western Europe: developments east of the Rhine in the sixth century, dans: éds. Roger HODGES, William BOWDEN, The Sixth Century. Production, Distribution and Demand, Leyde 1998, p. 232; Stéphane LEBECQ, The Two Faces of King Childeric: History, Archaeology, Historiography, dans: éd. Walter POHL, Integration und Herrschaft. Ethnische Identitäten und soziale Organisation im Frühmittelalter, Vienne 2002, p. 120.



L'auteur des *Dix Livres d'Histoire*<sup>7</sup> nous raconte en effet que Childéric fut chassé par les Francs<sup>8</sup> qui étaient indignés par son attitude envers leurs filles qu'il débauchait (*filiis eorum stuprose detrahere*) et qui prirent pour roi Aegidius. D'après lui, Childéric est alors accueilli par le roi Bisin en Thuringe, où il reste jusqu'à la huitième année du règne d'Aegidius<sup>9</sup>. Quand il rentre chez les Francs pour devenir à nouveau leur souverain, Basine, l'épouse de Bisin, vient le retrouver pour se donner à lui. L'épisode qui concerne l'exil en Thuringe de Childéric et son mariage avec une thuringienne, Basine, est ainsi le plus long des passages impliquant le père de Clovis qui se trouve dans l'œuvre de Grégoire de Tours.

Cette insistance sur les liens entre Childéric et la Thuringe<sup>10</sup> n'est pas un élément de décor anodin, mais semble résulter d'un choix de Grégoire. Cet espace avait en effet à l'époque de Childéric une importance centrale, de par son étendue et son influence propre, mais aussi de par ses relations économiques et matrimoniales. Issus dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle essentiellement des anciens Hermundures et apparentés aux Angles et aux Warnes qui affluent chez les peuples suèves de l'Elbe-Saale<sup>11</sup>, les Thuringiens avaient fondé leur royaume dans l'espace situé entre ces deux fleuves. Celui-ci s'était cependant étendu au point de donner jour à la fin du V<sup>e</sup> siècle à ce que l'on pourrait appeler la «Grande Thuringe»<sup>12</sup>. Les Huns s'étaient imposés face à eux, mais ne s'étaient jamais installés dans le pays, et, après l'effondrement hunnique de 451, le royaume avait commencé à s'étendre vers l'ouest et le sud. Lorsque Grégoire choisit de décrire Childéric qui supprime Bisin en lui arrachant sa femme à l'époque même où le royaume de celui-ci connaît sa période la plus faste, il

7 Hist. II, 12.

8 On ne trouve pas chez Grégoire l'épisode de la Chronique du Pseudo-Frédégaire III, 11 selon lequel Childéric aurait déjà été éloigné de son peuple lorsqu'il était enfant, fait prisonnier par les Huns avec sa mère. Godefroid KURTH, *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, Bruxelles, Leipzig 1893: La jeunesse de Childéric, p. 161–178.

9 Pour Ian Wood, le récit d'exil de Childéric semble bien fondé sur des faits réels, même si tout ce qui concerne Basine ferait partie pour lui d'une construction littéraire complexe incluant des récits parallèles concernant aussi bien le roi ostrogoth Théodoric et Justinien que Childéric: Ian WOOD, *The Merovingian Kingdoms 450–751*, Londres, New York 1994, p. 39.

10 Il existe peu d'études centrées sur la Thuringe. On peut trouver une histoire de la Thuringe des origines à nos jours en quatre volumes: Hans PATZE, Walter SCHLESINGER, *Geschichte Thüringens*, Cologne 1968. Voir Matthias WERNER, *Thüringen, Thüringer*, dans: *Lexikon des Mittelalters* (désormais: *LexMA*), t. 8, 1997, col. 747–758; SCHMIDT, *Westgermanen* (cit. n. 6) p. 314–344; Berthold SCHMIDT, *Die Thüringer*, dans: éd. Bruno KRÜGER, *Die Germanen 2*, Berlin 1983, p. 502–547; ID., *Hermunduren-Warnen-Thüringen. Zur Geschichte des 3. bis 6. Jahrhunderts im Saalegebiet*, dans: *Jahresschrift für mitteldeutsche Vorgeschichte* 65 (1982) p. 173–215; Karl PESCHEL, *Thüringen in ur- und frühgeschichtlicher Zeit, Wilkau-Haßlau 1994*; catalogue d'exposition: *Hessen und Thüringen. Von den Anfängen bis zur Reformation*, Marbourg 1992. Sur les contacts entre Francs et Thuringiens: Berthold SCHMIDT, *Das Königreich der Thüringer und seine Eingliederung in das Frankreich*, dans: *Die Franken Wegbereiter Europas*, Mannheim 1996, p. 285–297.

11 Walter SCHLESINGER, *Das Frühmittelalter*, dans: PATZE, SCHLESINGER (cit. n. 10) p. 317–320; Heike GRAHN-HOEK, *Stamm und Reich der frühen Thüringer nach den Schriftquellen*, dans: *Zs. des Vereins für thüringische Geschichte* 56 (2002) p. 7–90.

12 Sous le règne de Bisin en particulier. Émilienne Demougeot s'appuie pour se faire sur un passage de l'œuvre de l'Anonyme de Ravenne IV.25 et les *Getica* de Jordanès LV, 281 qui placent la *Turringia* au nord des Alamans 750–752 (DEMOUGEOT [cit. n. 6] p. 750); SCHMIDT, *Westgermanen* (cit. n. 6) p. 324.



met en valeur l'éclat d'une dynastie en pleine ascension qui entre dans les anciens réseaux d'alliance, avant d'en devenir le centre. La façon même dont le chef des Francs s'unit à Basine n'est pas indifférente elle non plus dans la logique du discours de l'évêque de Tours.

La part on ne peut plus active que prend Basine à la réalisation de son union avec Childéric dans l'œuvre de Grégoire a été interprétée très diversement par les historiens. Tantôt, se référant aux sagas nordiques, ils voient en elle le prototype de la reine guerrière<sup>13</sup>, tantôt au contraire ils en font une préfiguration de la lascivité qui est censée caractériser les souverains mérovingiens à l'époque de Grégoire<sup>14</sup>. Il me semble pour ma part que la figure de Basine s'offrant à Childéric, dans le contexte où écrit Grégoire, illustre en fait clairement la supériorité de la dynastie mérovingienne et apparaît comme une préfiguration de la Thuringe s'offrant aux souverains francs deux générations plus tard. Une fois de plus, Grégoire utilise une image féminine pour promouvoir l'image de la dynastie franque, élue pour répandre son pouvoir (et surtout la religion catholique). Plutôt que de voir en Basine uniquement le souvenir d'une figure traditionnelle germanique ou nordique, il s'agit en effet de considérer le sens que prend l'action de cette femme dans le projet général de l'œuvre de Grégoire. Si on peut penser qu'il puise ses thèmes dans un fond ancien, il les utilise dans des buts qui sont propres à la logique de son récit. La naissance de Clovis rappelle d'ailleurs sous son calame celle du Christ, et participe de la vision messianique du souverain franc que présente Grégoire<sup>15</sup>. Ce sont les mots de l'archange Gabriel eux-mêmes<sup>16</sup> que reprend l'évêque de Tours: *Quae [Basina] concipiens, peperit filium vocavitque nomen eius Chlodovecum*<sup>17</sup>.

13 Michel ROUCHE, *Clovis*, Paris 1996: Michel Ruche pense par exemple que l'épisode concernant Basine ne doit pas être remis en cause. L'étonnement de Childéric, selon lui, signifierait simplement que les coutumes matrimoniales n'auraient pas été les mêmes à l'époque chez les Thuringiens et les Francs. L'attitude de Basine serait conforme aux coutumes nordiques de mariage (p. 186) et traduirait «la situation éminente de la reine germanique» (p. 241).

14 Walter GOFFART, *The Narrators of Barbarian History (a. d. 550–800)*, Princeton University Press 1988, p. 210: «[Basina] told Childeric that she knew he was a very *utilis* and admired his *strenuitas*, but has that if she heard of anyone more *utilis* than he across the seas, she would assuredly seek out of his bed. She did not have political virtues in mind. From their union, Clovis was born. The adventuress Basina is even more down to earth than the merely lustful Childeric. Gregory was not partial to kings who debauched their subjects' daughters or wives who left their husbands. The story is not meant to excite admiring wonder. It sets the scene for the conduct seen among Clovis's descendants. Such, he tells us, were their origins on both sides; take them for what the voluptuaries they were».

15 Martin HEINZELMANN, *Clovis dans le discours hagiographique du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*, dans: éd. Olivier GUYOTJEANNIN, *Clovis chez les historiens*, Bibliothèque de l'École des Chartes 154 (1996) p. 190; ID., *Gregor von Tours: Die ideologische Grundlegung fränkischer Königsherrschaft*, dans: *Die Franken Wegbereiter Europas*, Mannheim 1996, p. 386; ID., *Heresy in books I and II of Gregory's Historiae*, dans: éd. Alexander Callander MURRAY, *After Rome's Fall. Narrators and Sources of Early Medieval History. Essays presented to Walter Goffart*, University of Toronto Press 1998, p. 69, n. 9.

16 Évangile de Luc I 31: *Ecce concipiens in utero, et paries filium, et vocabis nomen eius Iesum.*

17 Hist. II, 12. Marc Reydellet explique comment ce discret rappel biblique transfigure un éventuel conte païen relatant une histoire d'adultère en l'annonce chrétienne de la venue d'un enfant prédestiné. Clovis n'est pas réellement comparé à Jésus, mais son rôle futur dans l'expansion du christianisme est comme inscrit dans son nom, dont l'étymologie peut être rapprochée de la phrase de Gré-



Childéric rentre de son exil lorsqu'il reçoit d'un fidèle resté au pays la moitié d'une pièce de monnaie qu'il avait partagée avec celui-ci avant de partir: c'est le signe convenu pour annoncer le retour d'un climat favorable à Childéric dans son ancien royaume (*diviserunt simul unum aureum*). On peut peut-être voir dans cette pièce un équivalent du sou qui chez le Pseudo-Frédégaire noue l'alliance de Clovis et Clotilde<sup>18</sup>, le sou symbolique que l'on retrouve dans le rituel du mariage franc<sup>19</sup> (d'autant que cette réunion est exprimée par ces mots: *partesque coniunctae unum efficerent solidum, tunc tu securo animo in patriam repedabis*<sup>20</sup>). Signe de reconnaissance, la réunion des deux parties du sou est aussi un peu comme le signe de la réunion, du mariage, du roi et de son royaume. Si la mainmise sexuelle de Childéric sur les filles des Francs peut être interprétée comme un signe de fécondité et de pouvoir<sup>21</sup>, ce sou reconstitué et l'union à Basine semblent pouvoir y être assimilés également.

Une certaine Basine, que Grégoire présente comme la femme même du roi Bisin<sup>22</sup>, vient alors rejoindre Childéric sur ses terres et se donne à lui car il est le plus puissant (*Novi [...] utilitatem tuam, quod sis valde strinuus<sup>23</sup> ideoque veni, habitem tecum<sup>24</sup>*) en ce monde. Tous les historiens s'accordent à voir en Basine le nom de la mère de Clovis<sup>25</sup>. La découverte d'une cuiller d'argent où est noté BASENAE à l'intérieur

goire qui suit ce texte: *Hic fuit magnus et pugnatur egregius*: Marc REYDELLET, *La Royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Rome 1981, p. 402–405.

18 Pseudo-Frédégaire II, 18, éd. B. KRUSCH, MGH, SRM II, 1888, p. 100: *Legati offerentes solido et dinario, ut mos erat Francorum, eam partibus Chlodovei sponsant, placitum ad presens petentes, ut ipsam ad coniugium traderit Glodoveo.*

19 *Formulae Salicae Bignonianiae* 6, éd. Karl ZEUMER, MGH, *Formulae merovingici et karolini aevi*, 1886, p. 230: *Dum et ego tibi per solido et dinario secundum legem Salicam visus fui sponsavi...*

20 Hist. II, 12, p. 61–62.

21 Ou de paganisme: on retrouve également une allusion à la débauche sexuelle des premiers Francs au moment de la description de leur vie aux temps du paganisme dans les *Histoires* (Hist. II, 10, p. 59: *interemptis adulteris*).

22 Hist. II, 12, p. 61: *Abiens ergo in Thoringiam, apud Bysinum regem uxoremque eius Basinam latuit.*

23 Sur l'usage du terme *strenuitas* dans ce contexte, voir: John-Michael WALLACE-HADRILL, *The Long-haired Kings*, Toronto 1982, p. 62 et GOFFART (cit. n. 14) p. 210. Dick Harrison a déjà remarqué que, dans le contexte des *Dix Livres d'Histoire*, la louange de Childéric faite par Basine a pour but de mettre en valeur Clovis en faisant de lui le fils du plus puissant des rois: ID., *The Ages of Abbesses and Queens. Gender and Political Culture in Early Medieval Europe*, Lund 1998, p. 76–77.

24 Hist. II, 12, p. 62.

25 Eugen EWIG, *Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus*, dans: *Francia* 18/1 (1991) p. 47–49: Eugen Ewig pense que l'histoire de Basine, même s'il est attesté que ce nom fut bien celui de la mère de Clovis et était thuringien, est très peu probable. Basine ne serait pas par ailleurs la femme de Bisin mais une noble thuringienne dont la famille se serait trouvée encore en Thuringe ou même en dehors (hypothèse de l'installation thuringienne près du pays des Tongres). De même: Joachim WERNER, *Childerich*, dans: *LexMA*, t. 2, 1983, col. 1818. Walter Schlesinger pense de son côté que le nom de Bisin a pu donner un certain aspect de crédibilité à la fable de Grégoire, mais que Basine est sans doute un personnage créé de toute pièce par lui, même s'il n'est pas impossible que Childéric ait eu une épouse ou une concubine portant un nom approchant. Il avance également une autre hypothèse: il y aurait pu avoir à l'époque deux rois nommés Bisin, l'un étant roi des Thuringiens de l'ouest et l'autre des Thuringiens de l'est. En tout cas, les Mérovingiens semblent avoir mis en avant l'existence d'un lien, réel ou supposé, avec la famille royale thuringienne noué au moment même de leur essor. SCHLESINGER, *Frühmittelalter* (cit. n. 11) p. 321–322.



d'une tombe thuringienne<sup>26</sup> a d'ailleurs montré que le nom Basina était répandu dans cet espace. La plupart des historiens doute cependant qu'elle ait été la femme du roi Bisin, et pense qu'il s'agirait plutôt d'une noble thuringienne. Le premier grand roi unique connu des Thuringiens se nommait effectivement Bisin<sup>27</sup> *OFisud* dans l'*Origo Gentis Langobardorum*<sup>28</sup>; *Bessinus* au début de la *Vita prima Radegundis* de Fortunat<sup>29</sup>, ou encore *Pisen*<sup>30</sup>, mais sa seule épouse connue serait une certaine *Menia*<sup>31</sup>. Les liens entre la famille mérovingienne et la Thuringe, qui ne sont que suggérés par les quelques mentions de Grégoire dont nous venons de voir les imprécisions sur le plan des faits semblent cependant être par ailleurs corroborés par la source archéologique majeure que constitue la tombe de Childéric lui-même.

Celle-ci fut mise au jour en 1653 lors de travaux effectués aux abords de l'église Saint-Brice<sup>32</sup> et étudiée immédiatement par Jean-Jacques Chiflet<sup>33</sup>, dont l'étude nous est toujours précieuse, d'autant plus qu'une partie des objets a disparu lors d'un cambriolage en 1851<sup>34</sup>. La tombe du *rex*<sup>35</sup> franc présentait des aspects aussi bien

- 26 Cette cuiller a été retrouvée à Weimar. Alfred GÖTZE, *Die althüringischen Funde von Weimar* (5.–7. Jahrhundert nach Chr.), Berlin 1912, p. 26; Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft 2/11, 2<sup>e</sup> éd., Stuttgart 1936, p. 642; Henri LECLERCQ, Cuiller, dans: *Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie* III/2, col. 3172–3183; Berthold SCHMIDT, *Die späte Völkerwanderungszeit in Mitteldeutschland*, Berlin 1970 (Veröffentl. des Landesmuseums für Vorgeschichte Halle, 25), p. 84; Stefan R. HÄUSER, *Spätantike und frühbyzantinische Silberlöffel. Bemerkungen zur Produktion von Luxusgütern im 5. und 7. Jahrhundert*, Münster 1992 (Jahrbuch für Antike und Christentum, Ergänzungsband, 19), p. 26; *Die Franken. Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren: König Chlodwig und seine Erben* (catalogue d'exposition), Mayence 1996, p. 883–884 (photo d'une copie de l'original disparu pendant la guerre); WOOD, *Frontiers* (cit. n. 6) p. 231–253, et en particulier p. 232–234 (I. Wood met en question l'usage liturgique de cette cuiller: p. 232, n. 8).
- 27 Sur les noms des souverains thuringiens voir: Norbert WAGNER, *Namenkundliches zur Herkunft des großthüringischen Königsgeschlechts*, dans: *Beiträge zur Namenforschung*, NF 16 (1981) p. 258–268.
- 28 *Origo Gentis Langobardorum*, 4, dans: éd. Annalisa BRACCIOTTI, *Origo Gentis Langobardorum. Introduzione, testo critico, commento*, Rome 1998, p. 111: *Wacho habuit uxores tres: Raicunda, filia Fisud regis Thuringorum*. La première version de l'*Origo* aurait été rédigée durant le règne de Grimoald (662–671). À propos de la rédaction de cette œuvre, voir BRACCIOTTI (cit. n. 28) p. 11–21.
- 29 Fortunat, *Vita Radegundis* I, 2, éd. B. KRUSCH, MGH, SRM II, 1888, p. 365: *avo rege Bessino*.
- 30 Dans la version remaniée et christianisée au début du IX<sup>e</sup> siècle de l'*Origo Gentis Langobardorum* du *Codex Gothanus*, appelée *Historia Langobardorum*, 4: *Wacho habuit uxores tres: Ranigunda, filia Pisen regi Turingorum ... Historia Langobardorum Codicis Gothani*, éd. Georg WAITZ, MGH, *Script. rerum langob. et ital.*, 1878, p. 9. SCHLESINGER, *Frühmittelalter* (cit. n. 11) p. 321.
- 31 *Mater autem Audoin nomine Menia uxor fuit Pissae regis. Audoin ex genere fuit Gausus. Ipse adduxit Langobardos in Pannoniam, et mortuus est Audoin in Pannonia*: *Historia Langobardorum Codicis Gothani* 5, p. 9. SCHMIDT, *Westgermanen* (cit. n. 6) p. 324.
- 32 J. WERNER, *Childerichgrab*, *LexMA*, t. 2, 1983, col. 1819–1820; ID., *Neue Analyse des Grab Childerichs von Tournai*, dans: *Rhein. Vierteljahrsblätter* 35 (1971) p. 43–46; François DUMAS, *Le tombeau de Childéric*, Paris 1975.
- 33 Jean-Jacques CHIFLET, *Anastasis Childerici I. Francorum Regis, sive Thesaurus Sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus, et Commentario illustratus*, Anvers 1655; Alain DIERKENS, *L'humaniste et le vieux roi: J.-J. Chiflet face à la tombe du roi franc Childéric I<sup>er</sup> (1653–1655)*, dans: *Les fastes de la mort dans les anciens Pays-Bas (XVI<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècle)* (colloque de Bruxelles, 17 mai 2002).
- 34 Hans Wolfgang BÖHME, *Der Frankenkönig Childerich zwischen Attila und Aëtius. Zu den Goldgriffspathen der Merowingerzeit*, dans: éd. Cl. DOBRAT, *Fs. für Otto Hermann Frey zum 65. Geb.*, Marbourg 1994 (*Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte*, 16), p. 69–110.
- 35 Ce titre de *rex*, que l'on retrouvait sur l'anneau sigillaire de Childéric, semble indiquer qu'il était un roi fédéré, comme la fibule qui retenait son manteau rappelle celle des généraux romains: Joachim



romains que francs, à la fois au travers de son matériel et de sa disposition. Cela est dû, on le sait bien, à la carrière de Childéric<sup>36</sup>, que présente d'ailleurs Grégoire, à la suite des *Annales d'Angers*<sup>37</sup>, en relation avec l'autorité d'Aegidius, puis de Paul, quasiment sur le modèle d'un pouvoir provincial, comme le montre aussi le texte de la lettre de Remi à Clovis<sup>38</sup>. Le mobilier funéraire<sup>39</sup> cependant rappelait aussi la culture barbare de Childéric. Il comprenait notamment une tête de taureau<sup>40</sup>, sans doute une pièce d'apparat appartenant au harnachement du cheval, qui aurait pu représenter l'ancêtre divin originel *Mero*, assimilé parfois au monstre marin qui s'unit à la femme de Clodion chez le Pseudo-Frédegair<sup>41</sup>, interprétation qui reste fort hypothétiques. Ce sont les nouvelles découvertes de 1983<sup>42</sup>, en mettant au jour des fosses de chevaux<sup>43</sup> autour de la tombe du chef franc, qui apportent un élément plus déterminant quant aux éléments sur lesquels Grégoire a pu fonder son récit car elles semblent confirmer l'existence d'un lien bien réel entre Childéric et le pays de Basine. On retrouve en effet les tombes<sup>44</sup> entourées de fosses de chevaux essentiellement entre le Rhin, l'Elbe et le Danube supérieur entre les V<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, de

WERNER, Namensring und Siegelring aus dem gepidischen Grabfund von Apahida, dans: Kölner Jahrbuch Vor- und Frühgeschichte 9 (1967/68); ID., Der goldene Armring des Frankenkönigs Childeric und die germanische Handgelenkringe der jüngeren Kaiserzeit, dans: Frühmittelalterliche Studien 14 (1980) p. 1-41; ID., Childerichgrab (cit. n. 32) col. 1819.

- 36 Sur les aspects »romains« et »barbares« que les historiens ont mis en valeur selon leurs découvertes mais aussi selon leurs propres préoccupations: Stéphane LEBECQ, Variations sur l'image du Barbare vu par ses contemporains et vu par les historiens: le cas Childéric, dans: éd. J. BOULOGNE, Le Barbare, le Primitif, le Sauvage, Lille 1995, p. 89-108; ID., King Childeric (cit. n. 6) p. 119-126.
- 37 WOOD, Merovingian Kingdoms (cit. n. 9) p. 40-41.
- 38 Voir supra.
- 39 Patrick PERIN, Michel KAZANSKI, Le mobilier funéraire de la tombe de Childéric I<sup>er</sup>. État de la question et perspectives, dans: Revue archéologique de Picardie 3/4 (1988) p. 13-38; Patrick PERIN, Laure-Charlotte FEFFER, Les Francs, Paris 1997, p. 125-140.
- 40 WERNER, Childerichgrab (cit. n. 32) col. 1819: pour lui, il s'agirait d'une amulette.
- 41 EWIG, Namengebung (cit. n. 25) p. 47. Selon lui, Frédégair aurait confondu deux personnages, l'ancêtre mythique Mero et un véritable Mérovée pour créer le mythe de la femme de Clodion s'unissant à un monstre marin apparenté au taureau. Ian Wood doute que Frédégair ait cherché par là à souligner l'aspect charismatique de la famille mérovingienne. Le rapprochement avec le songe de Basine l'amène à y voir plutôt un détail négatif: Hans J. HUMMER, Franks and Alamanni: a Discontinuous Ethnogenesis, dans: éd. Ian WOOD, Franks and Alamanni in the Merovingian Period. An Ethnographic Perspective, San Marin 1998, p. 29 (discussion).
- 42 Raymond BRULET, et alii, Le quartier de Saint-Brice de Tournai à l'époque mérovingienne, dans: Revue du Nord 69 (1986) p. 361-369; R. BRULET, Childerichs Königsgrab, dans: éd. ID., Tournai, die Stadt des Frankenkönigs Childerich. Ergebnisse neuer Ausgrabungen, Krefeld 1989; ID. et alii, Les Fouilles du quartier Saint-Brice à Tournai (1-2), Louvain 1990-1 (Pub. d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain 73 & 79); ID., La sépulture du roi Childéric à Tournai et le site funéraire, dans: éd. Françoise VALLET, Michel KAZANSKI, La noblesse romaine et les chefs barbares du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 9), Paris 1995, p. 309-326.
- 43 J. WERNER, Childerichs Pferde, dans: éd. Heinrich BECK, Detlev ELLMERS, Kurt SCHIER, Germanische Religionsgeschichte. Quellen und Quellenprobleme, Berlin, New York 1992, p. 145-161.
- 44 Hans ZEISS, Fürstengrab und Reihengräbersitte, dans: éd. Franz PETRI, Siedlung, Sprache und Bevölkerungsstruktur, Darmstadt 1973, p. 281, 284 (1<sup>ère</sup> éd. 1936); Hermann AMENT, Fränkische Adelsgräber von Flonheim in Rheinhessen, Berlin 1970 (Denkmäler der Völkerwanderungszeit, sér. B. 5).



manière d'ailleurs notablement plus dense en Thuringe. Ludwig Schmidt note par ailleurs que l'apparition des *Reihengräber*, et notamment de tombes à chevaux, serait une indication quant à l'essor d'une noblesse thuringienne vers 450<sup>45</sup>. La tombe de Childéric pourrait donc être un indice des liens culturels et matrimoniaux effectifs qui peuvent avoir existé entre la Thuringe et la famille mérovingienne. Il ne s'agit pas cependant de démontrer à partir de ces éléments l'existence d'un passé commun des Francs et des Thuringiens, ou celle d'un mythe d'origine thuringien des Francs, mais bien de saisir comment l'évêque de Tours a utilisé l'image de la Thuringe pour l'intégrer à son discours d'une montée en puissance des rois francs parallèle à leur christianisation.

Les rois francs sont dotés par Grégoire d'ancêtres dont l'ascension commence justement en Thuringe déjà bien avant le séjour de Childéric dans cette contrée, puisque c'est là-bas qu'apparaissent les premiers »rois chevelus«<sup>46</sup> d'après l'évêque de Tours. A cette époque, les Francs sont encore des païens, qui préfèrent adorer la terre de Thuringe et ses animaux que le Dieu de Grégoire<sup>47</sup>. Le retour en Thuringe de Childéric peut être perçu comme l'occasion d'une nouvelle naissance de la dynastie des »rois chevelus« à partir de la Thuringe: Basine, reine d'un pays où les Mérovingiens auraient eu leur berceau païen, s'offre à Childéric pour donner naissance au »nouveau Constantin«<sup>48</sup>, dans une formulation rappelant la naissance du Christ<sup>49</sup>. La Thuringe est ainsi à la fois et tour à tour le pays originel et une terre d'exil. Elle est l'Autre et le Même. Pour Childéric, elle est le pays de ses ancêtres, les premiers »rois chevelus«, et aussi celui de son épouse »étrangère« Basine. Terre païenne des premiers Francs, elle serait aussi la »mère« de la lignée qui répandra le catholicisme en Gaule et au-delà, comme Basine est la mère de Clovis. Elle est aussi une terre qui semble revenir de droit aux Francs, et qui s'offre à eux comme Basine s'est offerte à Childéric.

L'une des réalisations les plus glorieuses des petits-fils de Childéric sera en effet la conquête de la Thuringe, dont l'histoire de Childéric et Basine aurait pu fournir une préfiguration mythifiée. Radegonde, princesse malheureuse des Thuringiens à l'époque de la conquête, serait alors le véritable pendant de Basine. Elle fut réelle-

45 Berthold SCHMIDT, *Thüringische Hochadelsgräber der späten Völkerwanderungszeit*, dans: éd. Paul GRIMM, *Varia Archaeologica: Wilhelm Unverzagt zum 70. Geb. dargebracht*, Berlin 1964, p. 196–210.

46 Hist. II, 9, p. 57: ... *Thoringiam transmeasse, ibique iuxta pagus vel civitates reges crinitos super se creavisse de prima et, ut dicam, nobiliore suorum familia.*

47 Hist. II, 10, p. 58–59: *Sed haec generatio fanaticis semper cultibus visa est obsequium praebuisse, nec prorsus agnovere Deum, sibi que silvarum atque aquarum, avium bestiarumque et aliorum quoque elementorum finxere formas, ipsasque ut Deum colere eis que sacrificium delibare consueti.*

48 Cette assimilation intègre Clovis dans la catégorie du souverain convertisseur, mais cela ne signifie pas que la personne même du roi franc entraîne la totale adhésion de Grégoire, qui ne se prive pas de le critiquer. Constantin n'est d'ailleurs pas idéalisé lui non plus par l'évêque de Tours qui rappelle qu'il a fait emprisonner son fils et tuer sa femme (Hist. I, 36). La fonction royale n'est pas présentée sous un jour positif en général: Grégoire rappelle que la fonction royale est apparue en Israël contre la volonté de Dieu (Hist. I, 12), et même le »bon roi« Gontran n'échappe pas à son jugement sévère sur la part d'humanité à laquelle renvoie cette fonction mondaine: voir: HEINZELMANN (cit. n. 1) p. 49–69.

49 Voir n. 16.



ment le signe de la légitimité de la conquête de la Thuringe par les Francs par son mariage avec Clotaire. Elle fut aussi au sein de la famille mérovingienne une championne de la foi catholique, puisqu'elle quitta le même Clotaire pour fonder un monastère, alors qu'elle était déjà confite en dévotion avant cette séparation. Comme cela lui arrive en d'autres occasions, Grégoire semble avoir voulu personnifier dans le destin d'une princesse celui de son pays, d'autant que des liens anciens devaient effectivement lier Francs et Thuringiens. Comme il ne pouvait sans doute user de ce stratagème à propos de Radegonde, dont il était proche, et qui avait de plus quitté Clotaire, il peut sembler probable qu'il a en partie transposé l'histoire de Radegonde dans celle de Basine, double païen et fertile de la sainte et stérile Radegonde.

## II. Radegonde: nouvelle Basine, nouvelle Hélène

La conquête de la Thuringe par les Francs en 531 telle que la raconte l'évêque de Tours, même si elle eut lieu presque un siècle après l'exil de Childéric, paraît en fait solidaire de l'épisode concernant le prestigieux aïeul. On peut en effet constater que le récit des pérégrinations de Childéric et Basine et celui du destin malheureux de la Thuringe et de sa princesse Radegonde, tels qu'ils sont présentés par Grégoire, semblent se faire écho sur plusieurs points. La légitimation de la conquête est réalisée en partie dans les faits par le mariage de Clotaire avec Radegonde, qui a été emmenée comme prise de guerre après la défaite thuringienne. Dans le discours, il est possible qu'elle se soit effectuée par le biais du personnage de Basine, mis en scène comme une espèce de double païen de la sainte reine par l'évêque de Tours. Une partie des bizarreries du récit concernant Basine et le quasi-silence de Grégoire sur le mariage de Radegonde et Clotaire s'expliqueraient ainsi, en partie, par leur complémentarité, Basine prenant à son compte les aspects qui ne peuvent convenir à une chrétienne révérée par Grégoire qui, comme Hélène, la mère de Constantin, est liée à la Croix par la fondation de monastère de Poitiers.

Si la bibliographie sur Radegonde en tant que fondatrice du monastère de Sainte-Croix est importante, fort peu d'études s'intéressent à sa jeunesse thuringienne et à son mariage avec Clotaire I<sup>er</sup><sup>50</sup>. En ce qui concerne les sources, seuls la Vita rédigée par Fortunat<sup>51</sup> et les *Dix Livres d'Histoire* abordent cette période de la vie de la sainte reine<sup>52</sup>. Ces témoignages sont néanmoins très précieux du fait de la nature de

50 Yvonne Labande-Mailfert évoque tout de même la jeunesse de Radegonde: YVONNE LABANDE-MAILFERT, *Les débuts de Sainte-Croix*, dans: éd. Edmond-René LABANDE, *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix. Quatorze siècles de vie monastique*, Poitiers 1986, p. 29.

51 Fortunat, *Vita Radegundis I*, p. 364–377.

52 Radegonde est l'une des premières représentantes de ce type de sainteté, qui se développera surtout à la cour ottonienne. Les reines deviennent pour leurs hagiographes un véritable instrument de Dieu, qui assure le salut de leur mari et la légitimité des héritiers au trône: Étienne DELARUELLE, *Sainte Radegonde. Son type de sainteté et la chrétienté de son temps*, dans: *Actes des journées de Poitiers de mai 1952, Études mérovingiennes*, Paris 1953, p. 65–74; Jacques FONTAINE, *Hagiographie et politique de Sulpice Sévère à Venance Fortunat*, dans: *Revue d'Histoire de l'Église de France* 62 (1976) p. 113–140; Patrick CORBET, *Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil*, Sigmaringen 1986; Franca Ela CONSOLINO, *Due agiografi per una regina: Radegonda di Turingia fra Fortunato e Baudonivia*, dans: *Studi Storici* 29 (1988)



leurs auteurs, qui étaient tous deux des proches de la reine. Venance Fortunat, venu de Ravenne sa patrie à Tours pour accomplir un vœu, resta par la suite définitivement en Gaule et devint évêque de Poitiers où Radegonde, qu'il rencontra en 567, avait fondé son monastère. Ami intime de l'ancienne souveraine et de son abbesse Agnès, il écrivit, vraisemblablement sur l'ordre et sous l'inspiration de la reine, des poèmes qui content l'anéantissement du royaume thuringien<sup>53</sup>. Certains auteurs ont d'ailleurs cru que ces poèmes, dont la reine est la narratrice, avaient été composés par Radegonde elle-même<sup>54</sup>. Et c'est immédiatement après sa mort en 587 qu'il rédigea sa *Vita Radegundis*. Même si la visée hagiographique doit nous inciter à la prudence, elle nous apporte des éléments très intéressants. La seconde *Vita*, rédigée par la moniale Baudonivie, a cependant pour notre propos l'avantage sur celle de Fortunat de donner l'image d'une fondatrice qui se bat pour étendre l'influence de son monastère et a gardé des liens avec le monde extérieur<sup>55</sup>.

La Thuringe était menacée depuis longtemps à l'ouest par les Francs et au nord par les Saxons. Non seulement la Thuringe était un nœud de communication, contrôlant longtemps les relations entre l'Empire et la Baltique<sup>56</sup>, mais aussi un nœud d'alliances matrimoniales<sup>57</sup>. Comme à peu près toutes les familles régnantes de l'époque en Occident, la famille royale thuringienne était alliée à celle de Théodoric. Une autre Radegonde<sup>58</sup>, fille de Bisin, aurait épousé Wacho, le roi des Lombards<sup>59</sup>. Théodoric, opposé aux Lombards, rétablit l'équilibre en donnant en mariage sa nièce Amalaberge à Hermanfred, le successeur de Bisin, vers 511<sup>60</sup>. Le père de Radegonde

p. 147–148 (souligne le fait que le modèle de la sainte reine est développé par Baudonivie et non par Fortunat); Sabine GÄBE, *Radegundis: sancta, regina, ancilla. Zum Heiligkeitsideal der Radegundisviten von Fortunat und Baudonivia*, dans: *Francia* 16/1 (1989) p. 1–30; Karl Ferdinand WERNER, *Naissance de la noblesse*, Paris 1998, p. 388–389. Si elle quitta son mari et ne donna pas d'héritier à Clotaire, Radegonde ne fut pas qu'une sainte moniale. Même si les nobles pouvaient reprocher à Clotaire d'avoir pour femme davantage une moniale qu'une reine (Fortunat, *Vita Radegundis* I. 5, p. 367: *De qua regi dicebatur, habere se potius iugalem monacham quam reginam*), elle accomplit symboliquement une fonction primordiale pour les Mérovingiens chez Grégoire et Fortunat: venue à la fois de la région d'origine des Francs et de saint Martin, évangéliste de la Gaule, elle représente une figure maternelle au travers de son double Basine et fait rejaillir sa sainteté sur la dynastie franque.

53 Ce sont le *De excidio Thoringiae*, dont le sujet est justement la chute de la Thuringe, et l'*Ad Artachin*, lettre de Radegonde adressée à son cousin exilé à Constantinople. Venance Fortunat, *Opera poetica*, éd. Friedrich LEO, MGH, Auct. Ant., IV, 1881, p. 269–275 (Appendix carminum I.), p. 278–279 (Appendix carminum III.).

54 C'est encore le cas de S. F. WEMPLE, *Les traditions romaine, germanique et chrétienne*, dans: éd. Georges DUBY, Michelle PERROT, volume dirigé par Christiane KLAPISCH-ZUBER, *Histoire des femmes 2 – Le Moyen Age*, Paris 1991, p. 214.

55 La *Vita* écrite par Baudonivie a été rédigée vers 600/620, et était pensée comme un complément à la *Vita Radegundis* de Venance Fortunat. Baudonivie, *Vita Radegundis* II, éd. B. KRUSCH, MGH, SRM II, 1888, p. 378–395.

56 DEMOUGEOT (cit. n. 6) p. 756–757.

57 WOOD, *Frontiers* (cit. n. 6) p. 250 et p. 253; DEMOUGEOT (cit. n. 6) p. 751–752.

58 *Raicunda, Rathecunda, Roicunda* ou *Ranigunda* selon les divers manuscrits.

59 *Origo Gentis Langobardorum*, 4, dans: BRACCIOTTI (cit. n. 28) p. 111: *Wacho habuit uxores tres: Raicunda, filia Fisud regis Thuringorum*.

60 Cassiodore, *Variae* IV. 1 (*Herminafredo Regi Thuringorum Theodericus Rex*), dans: éd. J. W. HALPORN, *Magni Aurelii Cassiodori Senatoris Opera, Pars I* (CCSL 96) Turnhout 1973, p. 143; Procopé



était le frère de cet Hermanfred, le *rex* Bertachaire. Fortunat, insistant sur le statut social de la sainte qui, »grâce à son malheur«, sut devenir servante, souligne le statut royal de ses seuls parents directs quand il présente sa famille. Ainsi, il qualifie Bertachaire de *rex* et pas Hermanfred, qui était pourtant seul roi des Thuringiens<sup>61</sup>.

On peut penser que Grégoire a choisi d'ignorer délibérément le combat qui opposa Thierry et Clotaire pour obtenir l'otage Radegonde qu'évoque Fortunat au début de la *Vita Prima*<sup>62</sup> – si celui-ci eut réellement lieu, ce que nous ne pouvons savoir. Même chez l'évêque de Tours, pourtant, on voit la discorde entre Clotaire et Thierry éclater dès la fin des combats. Ce dernier cherche en effet à assassiner son frère, mais le piège est éventé et Thierry doit faire bonne figure<sup>63</sup>. Exactement de la même façon, après la mort d'Amalasonthe, quand les rois francs ses cousins reçoivent de Théodat une compensation, Childebert et Théodebert cherchent à tromper Clotaire, qui certes ne reçoit pas sa part mais est largement bénéficiaire en s'appropriant seul le trésor de Clodomir<sup>64</sup>. Finalement, dans ces récits de légitimation du pouvoir franc, Clotaire, qui fut seul roi des Francs par la suite, finit toujours par tourner à son avantage les manigances des autres rois francs.

Les allusions à la Thuringe permettent la fusion des origines barbares et chrétiennes des Francs, tout comme celles faites à la Pannonie. La Thuringe était le pays »au-delà du Rhin«. La perception de l'espace, et du fleuve, de son franchissement en particulier, au moment des fondations, ou des conflits apparaît comme un élément essentiel de l'imaginaire des origines et de la construction de l'image de l'Autre<sup>65</sup>. C'est de Pannonie que, d'après Grégoire, vint Clodion pour s'installer chez les Tongres (ou en Thuringe?)<sup>66</sup>, où les Francs créèrent les rois chevelus, alors qu'ils

de Césarée, *Guerres Gothiques*, I. 12. Georg SCHEIBELREITER, *Herminafred*, dans: *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, t. 14, p. 425–427.

61 Fortunat, *Vita Radegundis* I. 2: *Beata igitur Radegundis natione barbara, de regione Thoringa, avo rege Bessin, patruo Hermenfredo, patre rege Berechtario, in quantum altitudo seculi tangit, regio quidem de germine orta, celsa licet origine, multo celsior est actione.*

62 *Ibidem*: *Hunc inter ipsos victores cuius esset in præda regalis puella, fit contentio de captiva. Et nisi reddita fuisset his a quibus sublata est, transacto ipso certamine, in se rursum reges arma movissent. Quæ veniens in sortem præcelsi regis Clotharii, in Veromandensem ducta, Atteias in villa regia, nutriendi causa, custodibus est deputata.*

63 *Cum autem adhuc supradicti regis in Thoringiam essent, Theudoricus Chlothacharium, fratrem suum, occidere voluit ...*: *Hist.* III, 7, p. 105.

64 *Hist.* III, 31.

65 Les fleuves sont désignés comme limites des territoires sur lesquels s'étend le pouvoir de tel ou tel peuple (voir en particulier *Hist.* II, 9). Françoise CARDOT, *L'Espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Paris 1987, p. 44: Le Rhin, qui chez Sidoine Apollinaire semble encore être une »frontière ultime du domaine de la civilisation et de la littérature, mais [qui] ne forme plus un fossé, terme d'un monde«, occupe une place particulière dans les pérégrinations des Francs. Le prologue de la *Lex Salica* présente encore celle-ci comme ayant été rédigée par quatre hommes *in villas quæ ultra Rhenum sunt*. Le voyage a également une signification religieuse. Sabine Gäbe a bien montré que celui de Radegonde pouvait apparaître comme une *peregrinatio*: GÄBE (cit. n. 52) p. 8.

66 *Hanc nobis notitiam de Francis memorati historici reliquere, regibus non nominatis. Tradunt enim multi, eosdem de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni amnes incoluisse, dehinc, transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique iuxta pagus vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima et, ut ita dicam, nobiliore suorum familia. Quod postea probatum Chlodovechi victuriae tradiderunt, itaque in sequenti digerimus. Nam et in Consolaribus legimus, Theu-*



adoraient encore des idoles<sup>67</sup>. Or, il ne faut pas l'oublier, saint Martin, guérisseur de Fortunat, prédécesseur de Grégoire sur le siège épiscopal de Tours était originaire de cette même Pannonie<sup>68</sup>. Double de Basine, Radegonde est aussi un double de Martin. La lettre des évêques à Radegonde qui est reproduite dans les *Dix Livres d'Histoire* dit aussi que la sainte et saint Martin viennent »presque de la même région«<sup>69</sup>. Ainsi, la dynastie mérovingienne issue de Clodion qui, de l'avis de Grégoire, a été choisie pour permettre l'expansion de la religion catholique en Gaule, et plus largement en Europe, est-elle issue de la même contrée que Martin, le grand évangéliste de la Gaule<sup>70</sup>. Cette origine pannonienne ferait également venir les Francs de la même contrée que les Goths, »la grande *success story* barbare de l'époque des grandes migrations«<sup>71</sup>. En réalité, on sait que l'ethnogénèse remet fortement en cause l'idée d'une origine ethnique unique des Francs<sup>72</sup>. Cette mention d'une origine panonienne, même si elle est une construction *a posteriori* peut cependant renvoyer aux

*domerem regem Francorum, filium Richimeris quondam, et Ascyllam, matrem eius, gladio interfecit. Ferunt etiam, tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in terminum Thoringorum. In his autem partibus, id est ad meridianam plagam, habitabant Romani usque Ligerem fluvium. Ultra Ligerem vero Gothi dominabantur. Burgundiones quoque, Arrianorum sectam sequentes, habitabant trans Rhodanum, quod adiacet civitate Lugdunense. Chlogio autem, missis exploratoribus ad urbem Camaracum, perlustrata omnia, ipse secutus, Romanus proteret, civitatem adpraehendit, in qua paucum tempus resedens, usque Sumenam fluvium occupavit. De huius stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt, cuius fuit filius Childericus: Hist. II, 9, p. 57–58.*

67 Hist. II, 10. Sur l'époque mal connue des Francs avant Childéric: Eugen EWIG, *Probleme der fränkischen Frühgeschichte in den Rheinlanden*, dans: *Historische Forschungen für Walter Schlesinger I*, 1974, p. 47 sq.; W. J. DE BOONE, *De Franken van hun eerste optreden tot de dood van Childerik*, Amsterdam 1954.

68 Vita Martini II, 1: *Igitur Martinus Sabaria Pannoniarum oppido oriundus fuit*. Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, t. 1, éd. trad. Jacques FONTAINE, Paris 1967 (Sources Chrétiennes, 133), p. 254.

69 Hist. IX, 39, p. 461–462: *Sed cum paene eadem veneritis ex parte, qua beatum Martinum huc didicimus accessisse, non est mirum, si illum imitare videaris in opere, quem tibi ducem credimus itineris extetisse; ut cuius es secuta vestigia, felici voto conpleas et exempla, et beatissimum virum in tanto tibi facias [esse] socium, in quantum partem refugis habere de mundo*. Fortunat souligne également le fait que Radegonde et Martin proviennent de la même région: Venance Fortunat, *Ex nomine suo ad diversos*, Carmina VIII, 1: *Martinum cupiens voto Radegundis adhaesi, / Quam genuit caelo terra Thoringa sacro: / Germine regali pia neptis Herminefredi, / Cui de fratre patris Hamalafredus adest. / Mens ornata bonis fugitivos sprevit honores, / Sciensin solo firma manere deo. / Regia lactineo conmutans pallia cultu, / Vilior ancillae vestis amata tegit*. (Fortunat, Carmina, vol. 2, éd. trad. Marc REYDELLET, Paris 1998, Belles Lettres).

70 Radegonde est clairement liée à Martin qui apparaît lui-même comme une figure christique dans l'œuvre de Grégoire (M. HEINZELMANN, *Grégoire de Tours »père de l'histoire de France«*?, dans: éd. Yves-Marie BERCE, Philippe CONTAMINE, *Histoires de France, historiens de la France. Actes du colloque international de Reims (14 et 15 mai 1993)*, Paris 1994, p. 33; HEINZELMANN, *Gregor von Tours* (cit. n. 1). Grégoire lie lui-même le Christ, Martin et la Croix dont Radegonde obtint une relique dans le titre du chapitre I, 36 de ses *Dix Livres d'Histoire: De nativitate sancti Martini et crucis inventione*) et celle de Fortunat (CONSOLINO [cit. n. 52] p.147–148: Radegonde montre une constantia dans le livre III de la *Vita prima* qui rappelle celle que Fortunat décrit dans sa *Vie de Martin*).

71 Patrick J. GEARY, *Before France and Germany. The Creation and Transformation of the Merovingian World*, Oxford 1988, p. 77–78; WOOD, *Merovingian Kingdoms* (cit. n. 9) p. 33–35.

72 HUMMER (cit. n. 41) p. 11.



transformations subies par le groupe des Francs, sans cesse en mutation en réalité, qui a dû intégrer des éléments venus de l'est<sup>73</sup>.

Si Clovis est bien pour le rédacteur des *Dix Livres d'Histoire* un nouveau Constantin, Basine ne pouvait certes être présentée comme l'*alter ego* de sainte Hélène, ainsi que le rappelle justement Walter Goffart<sup>74</sup>. Cependant, il faut remarquer que son double chrétien, Radegonde, est justement dans l'histoire franque celle qui fut une « nouvelle Hélène », comme le dit explicitement, entre autres, Grégoire<sup>75</sup>. N'est-ce pas elle qui fit ramener dans le royaume des Francs un morceau de la vraie croix redécouverte quelque deux siècles auparavant par l'épouse de Constance Chlore? Radegonde est bien l'héritière de cette Hélène chrétienne, et non celle de l'épouse de Ménélas, bien qu'elle eût été épousée par force comme cette dernière. Tout au contraire de l'union de Pâris et d'Hélène, celle de Radegonde et de Clotaire met fin à des décennies de guerre entre Francs et Thuringiens. »Pauvre femme ravie«<sup>76</sup>, comme elle se décrit elle-même dans le *De excidio Thoringiae* sous la plume de son ami le poète de Ravenne, elle joua un rôle pacificateur auprès des fils de son époux<sup>77</sup>. Le désastre est immense pour la Thuringe et fut décrit par Fortunat de façon vibrante: la Thuringe est une nouvelle Troie<sup>78</sup>, et même un rappel d'Israël exilé<sup>79</sup>. Mais elle disparaît rapidement des œuvres des historiens pour appartenir

73 Ibid. p. 13.

74 GOFFART (cit. n. 14) p. 210. Selon lui l'attitude de Basine est destinée à montrer que les Mérovingiens sont débauchés par nature, et que leur attitude sexuelle déviante se retrouvait déjà chez leurs ancêtres. Si cette affirmation peut être considérée comme valable à propos du contexte frédégarien et de l'usage par Grégoire de l'ironie vis-à-vis des souverains Francs et de Clovis même (Walter Goffart note avec raison que les vrais champions de la foi chez Grégoire sont les saints et que les souverains francs n'ont pour seul avantage sur les rois hérétiques que le fait d'avoir défendu la foi catholique en Gaule, mais sont accablés de vice par ailleurs: p. 218–220), il semble qu'on puisse tirer davantage de l'histoire de Basine qu'une simple annonce de la lubricité des Mérovingiens, déjà bien présente chez Childéric.

75 Grégoire de Tours, Liber in gloria martyrum, 5: *Hujus reliquias et merito, et fide Helenae comparanda, regina Radegundis expetiit, ac devote in monasterium Pictavense, quod suo studio constituit, collocavit; misitque pueros iterum Hierosolymis, ac per totam Orientis plagam*, éd. B. KRUSCH, SRM I, 1885, p. 389–390; Fortunat, *Ad Iustinum et Sophiam Augustos: Regina poscente sibi Radegunde Toringa, Praebuit optatae munera sacra crucis. Qua Christus dignans assumpta in carne pependit, Atque cruore suo vulnera nostra lavit. Gloria summa tibi, rerum sator atque redemptor, Quod tenet augustum celsa Sophia gradum. O pietas, huc usque rigans de fonte benigno/ Cujus amor Christi fundit ubique fidem! Ecce pari voto, Augusti certatis utrinque, Ipsa tuum sexum subrigis, ille suum. Vir Constantinum, Helenam pia femina reddis. Sicut honor similis, sic amor ipse crucis. Illa invenit opem, tu spargis ubique salutem; Implet et occasum, quod prior ortus erat: Opera poetica*, MGH, Auct. Ant., IV, p. 277 (Appendix carminum II.); Baudonivie, *Vita Radegundis* II. 16, p. 288: *aut sicut beata Helena* (c'est nous qui soulignons).

76 Fortunat, *Ad Artachin* (v. 1–4): *Post patriae cineres et culmina lapsa parentum, Quod hostili acie terra Thoringa tulit, Si loquar infausto certamine bella peracta, Quas prius ad lacrimas femina rapta trahar?*: MGH, Auct. Ant., IV, p. 278.

77 LABANDE-MAILFERT (cit. n. 50) p. 28.

78 Venance Fortunat, *De excidio Thoringiae* (v. 19–20): *Non iam sola suas lamentet Troia ruinas: / Pertulit et caedes terra Thoringa pares*, MGH, Auct. Ant., IV, p. 271.

79 Venance Fortunat, *Vita Radegundis* I. 2, p. 365: *Quae dum cum summis parentibus brevi mansisset tempore, tempestate barbarica, Francorum victoria, regione ipsa vastata, vice Israhelica exiit et migrat de patria.*



définitivement à l'hagiographie en tant que la sainte fondatrice de Sainte-Croix de Poitiers. Ce fut sous la plume de ses proches, Grégoire de Tours et Venance Fortunat que Radegonde et son pays apparurent comme des éléments centraux de la politique franque. Si mythe thuringien il y eut, son exaltation a dû autant à l'affection que portaient ces grands lettrés à la malheureuse reine qu'à une tradition populaire et à des racines véritables; et il disparut en partie des textes avec eux.

Radegonde, grande figure de reine catholique, est également une nouvelle Clotilde. Une fois de plus, Grégoire ne recule pas devant la totale recomposition d'un personnage réel pour servir le message que doivent porter ses *Dix Livres d'Histoire*<sup>80</sup>. Ainsi, il présente Hermanfred<sup>81</sup> comme un être faible manipulé par sa femme Amalaberge<sup>82</sup> – une arienne! – et un fratricide. D'après l'évêque de Tours en effet, Hermanfred aurait tué son frère Bertachaire, le propre père de Radegonde<sup>83</sup>, tout comme Gondebaud avait éliminé Chilpéric, le père de Clotilde<sup>84</sup>. Or, cette assertion est plus que douteuse<sup>85</sup>. Jamais Fortunat dans sa *Vita* n'évoque un tel méfait, et souligne au contraire les liens qui unissaient la jeune princesse à son oncle<sup>86</sup>. Plus, dans le *De Excidio Thoringiae* et le *De Artachin*<sup>87</sup>, poèmes fictivement écrits par la reine, en fait rédigés en son nom par Venance Fortunat, Radegonde exprime sa plus tendre affection envers son oncle et ses cousins. Encore une fois, reprenant un canevas qu'il

80 Comme il le fait dans la suite du récit en ce qui concerne Amalasonthe (Voir: Sylvie JOYE, Arnaud KNAEPEN, L'image d'Amalasonthe chez Procope de Césarée et Grégoire de Tours: portraits contrastés entre Orient et Occident, à paraître dans: *Le Moyen Âge* 111/2, 2005) et comme nous pensons qu'il l'a fait concernant Basine et, en partie, Clotilde et sa famille burgonde.

81 Il aurait fait appel à Thierry dans sa lutte contre son frère Baderic, ce qui justifie d'autant plus l'intervention des Francs chez les Thuringiens quelques années plus tard. De plus, à la suite de cette alliance, Hermanfred n'a pas tenu ses promesses (Hist. III, 4).

82 Amalaberge découvre la moitié de la table mise pour le repas afin de montrer à son mari qu'il est un couard de laisser la moitié de son royaume à ses frères, et initie de cette façon leur conflit fratricide (Hist. III, 4). Nira PANCER, *Sans peur et sans vergogne. De l'honneur des femmes aux premiers temps mérovingiens*, Paris 2001, p. 121–123. On peut ajouter que Grégoire utilise dans ce cas le même procédé que lorsqu'il met en scène une autre parente de Théodoric, Amalasonthe (Hist. III, 31): le renversement des significations d'un rituel. Le mariage d'Amalasonthe amène la discorde dans sa famille au lieu de créer un lien avec une autre. La princesse utilise l'eucharistie, porteuse de vie éternelle, pour donner la mort. De même, Amalaberge prépare un banquet qui met en scène le déshonneur de son mari, et non sa munificence. Il est pensé pour mener à la guerre, et non à la paix (Voir: JOYE, KNAEPEN [cit. n. 80]).

83 Hist. III, 4: *Denique Hermenefredus Berthacharium, fratrem suum, vi oppraemens, interfecit.*

84 *Fuit igitur et Gundevachus rex Burgundiorum ex genere Athanarici regis persecutoris, cui supra meminimus. Huic fuerunt quattuor filii: Gundobadus, Godigisilus, Chilpericus et Godomarus. Igitur Gundobadus Chilpericum fratrem suum interfecit gladio uxoremque eius, ligatu ad collum lapidem, aquis immersit:* Hist. II, 28, p. 73.

85 WOOD, *Frontiers* (cit. n. 6) p. 235.

86 Fortunat, *Vita Radegundis* I. 2, indique seulement que Radegonde vécut peu de temps avec ses illustres parents.

87 D'après le *De excidio Thoringiae* (v. 47–50), Radegonde a été élevée avec Amalafred, à qui est adressé ce poème: *Vel memor esto, tuis primaevis qualis ab annis, / Hamalafrede, tibi tunc Radegundis eram, / quantum me quondam dulcis dilexeris infans / et de fratre patris nate, benigne parens*, MGH, Auct. Ant., IV, p. 272. S'appuyant sur ces poèmes, Augustin Thierry dresse un portrait fort pittoresque de la reine, exceptionnel mélange de l'ardeur germanique et de la civilisation chrétienne (Augustin THIERRY, *Récits des temps mérovingiens*, Paris 1840, 5<sup>e</sup> partie).



reporte avec quelques variantes sur deux histoires différentes, il utilise le langage des relations familiales et des destinées féminines pour faire ressortir la »morale de l'Histoire«<sup>88</sup>.

Comme dans tous les mythes des origines, à chaque terre correspond un héros dont le destin incarne celui de sa patrie. Ici, le roi Childéric, fondateur barbare de la lignée franque, quand il reçoit Basine, préfigure les rois ses descendants qui conquièrent la Thuringe et arrachèrent Radegonde par la force à son pays. Les deux épisodes s'insèrent dans une dynamique du récit qui conte les conquêtes franques et les justifie. Basine venant rejoindre Childéric, c'est un peu la Thuringe personnifiée se jetant dans les bras de son juste maître. Il est vrai que Radegonde, la moniale qui fuit son époux et était l'amie de Grégoire, ne pouvait guère représenter le destin de la Thuringe se soumettant à ses maîtres<sup>89</sup> ...

Basine n'est par ailleurs pas la seule femme chez Grégoire dont l'attitude active en matière matrimoniale semble personnifier le destin de sa terre ou de sa dynastie. Une véritable symbolique attachée au rôle de la femme court dans l'œuvre de Grégoire et apparaît dans les trois premiers des *Dix Livres d'Histoire*. Si le récit de l'union de Basine et Childéric apparaît déjà au moins comme semi légendaire, celui de la fuite de la princesse ostrogothique Amalasonthe et de son serviteur<sup>90</sup> est purement et simplement inventé par Grégoire<sup>91</sup>: elle personnifie la déchéance de la dynastie amale et le mépris que professe l'évêque de Tours à l'égard de ces Ariens<sup>92</sup>. Il faut remarquer que les destins des Amales et de la Thuringe sont par ailleurs liés. Il semble que la chute des Thuringiens en 531 et celle des Burgondes en 534 doivent être placées dans le contexte du déclin du pouvoir ostrogothique<sup>93</sup>, donc du retrait des ariens et de la montée parallèle du pouvoir franc et de la religion catholique, qui est le fil conducteur de l'œuvre de l'évêque de Tours.

88 Le lied d'*Irminfrid* que Ludwig Schmidt (SCHMIDT, *Westgermanen* [cit. n. 6] p. 342) rapproche de la mort du roi burgonde Günther du *Nibelungenlied*: dans les deux cas apparaissent également des Francs traîtres et agresseurs.

89 La remarque vaut également si on considère que la fuite de Radegonde ne constitue qu'un *topos* hagiographique et qu'elle aurait pu être en fait bannie de la cour à cause de sa conduite ascétique et du fait qu'elle n'avait pas donné d'enfant à Clotaire, comme le suggère Sabine Gäbe: GÄBE (cit. n. 52) p. 10, n. 58.

90 Hist. III, 31.

91 JOYE, KNAEPEN (cit. n. 80).

92 En ce qui concerne Radegonde, comme nulle source n'évoque sa conversion, et comme Grégoire n'attaque jamais les Thuringiens à propos de leur religion – ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'ils avaient été ariens, on peut penser qu'elle et sa famille étaient déjà catholiques lorsque le pays fut conquis par les Francs. La découverte de la cuiller liturgique portant le nom de Basena plaide elle-même en ce sens (voir n. 26). C'est également l'opinion de Ian Wood: I. WOOD, *The Missionary Life. Saints and the Evangelisation of Europe 400–1050*, Londres 2001, p. 9. Cordula Nolte note cependant de son côté que l'idée selon laquelle Radegonde aurait été chrétienne dès son enfance thuringienne repose uniquement sur l'impossibilité pour beaucoup d'historiens de penser que la sainte reine ait pu être formée correctement à la spiritualité chrétienne dans l'entourage du »barbare« Clotaire I<sup>er</sup>. Il serait vraisemblable que ce dernier ait en fait cherché à faire donner à Radegonde à Athies l'éducation qui lui permette de donner l'image d'une bonne chrétienne – ce à quoi il aurait trop bien réussi finalement ...: Cordula NOLTE, *Conversio und Christianitas. Frauen in der Christianisierung vom 5. bis 8. Jahrhundert*, Stuttgart, 1995, p. 36–37.

93 WOOD, *Frontiers* (cit. n. 6) p. 236.



Dans le cas de la Thuringe, il était délicat pour Grégoire d'utiliser la figure de Radegonde, une moniale, son amie, une figure catholique exemplaire de ces débuts de la Gaule chrétienne. Cela est d'autant plus délicat qu'il semble que Radegonde ait tenté de s'enfuir au moment où Clotaire avait décidé de l'épouser en 538<sup>94</sup>, fuite que l'on retrouve chez Fortunat<sup>95</sup> mais pas chez Grégoire. On peut remarquer par ailleurs que l'évêque de Tours passe sous silence le délai qui exista entre la capture de la princesse en Thuringe en 531 et le mariage à Soissons en 538<sup>96</sup>. Le personnage de Basine était certes plus facile à exploiter pour la plus grande gloire des rois francs. De même, le mariage de Clovis avec Clotilde a un aspect semi-légendaire, qui se développe encore chez le pseudo-Frédégaire, présentant une Clotilde qui ruse afin de s'unir au roi franc. Il est à l'origine d'une légitimation en bonne et due forme de la conquête du royaume burgonde par leurs fils. C'est leur mère elle-même qui les pousse en effet à la conquête en criant vengeance contre son oncle meurtrier et sa famille<sup>97</sup>.

Radegonde, elle, n'eut pas de fils, et elle n'avait plus de famille au pouvoir. Elle ne pouvait être un maillon génétique apportant la noblesse de sang à la dynastie en construction, même si Baudonivie la présente comme la conseillère de ses beaux-fils<sup>98</sup>. Cependant, bien que son statut soit si particulier au milieu des reines franques, considérée comme une sainte de son vivant, et ayant fuit son époux, elle s'intègre plus que toute autre dans le projet de Grégoire, qui vise à utiliser l'histoire des

94 Il peut s'agir d'un *topos* hagiographique, la sainte fuyant la vie mondaine par deux fois, en 538 et en 555. Celle-ci ne serait donc qu'une parenthèse dans l'existence de Radegonde. Le fait que Fortunat ne rechigne pas à souligner les liens que garde Radegonde avec le monde plaide plutôt pour la véracité de l'épisode. L'absence de toute mention de fuite de Radegonde en 538 chez Grégoire ne peut nous étonner si on considère que l'évêque de Tours signifie par son discours sur le mariage l'union des contrées franque et thuringienne. Plusieurs explications ont été données à cette fuite: certains y ont vu une «course à la mariée» encore pratiquée en Thuringe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Dorothee KLEINMANN, *Sainte Radegonde, le roi Clotaire Ier et la politique en Gaule mérovingienne*, dans: *Bull. de la Soc. des Amis du Vieux Chinon* VIII/10, 1986, p. 1383-1401); d'autres ont avancé que Radegonde n'aurait pas oublié les punitions dues à la fille qui se marie sans le consentement de sa famille (Jo Ann McNAMARA, Suzanne Fonay WEMPLE, *Marriage and Divorce in the Frankish Kingdom*, dans: *Women in Medieval Society*, University of Pennsylvania Press 1973, p. 101); ou ont mis en valeur la signification spirituelle de l'épisode (éd. Robert FAVREAU, *La vie de sainte Radegonde par Fortunat*. Poitiers, Bibliothèque Municipale Manuscrit 250 (136), Poitiers 1995, p. 63, n. 31).

95 Venance Fortunat, *Vita Radegundis* I. 2, p. 366: *Quam cum, praeparatis expensis, Victoriacum voluisset rex praedictus accipere, per Beralcham Adteias nocte cum paucis elapsa est. Beralcha est sans doute un nom propre, sans doute un nom de lieu plutôt qu'un nom de personne* (FAVREAU [cit. n. 94] p. 63, n. 32), même si certains chercheurs ont préféré le remplacer par *per barcam* (Abbé BRIAND, *Sainte Radegonde, reine de France*, Poitiers 1888, p. 17, n. 1).

96 Hist. III, 7.

97 Hist. III, 6.

98 Le *De excidio Thoringiae* (v. 165-166) évoque l'affection des fils de Clotaire envers l'ex-reine: *Ut me commendes Francorum regibus oro, / Qui me materna sic pietate colunt*, MGH, *Auct. Ant.*, IV, p. 275. Dans le *De Geleswinda* (*Carmina* VI. 5, v. 225-226), Fortunat met également en scène Radegonde, qui est empêchée par l'évêque Mérovée d'aller voir passer Galeswinthe comme sa tendresse maternelle l'y poussait. Baudonivie cite notamment la lettre de Radegonde à Sigebert à propos de la Croix (*Vita Radegundis* II. 16). Yvonne Labande-Mailfert lui prête à ce sujet notamment un *sens, bien rare, de la patrie franque dans son ensemble* (LABANDE-MAILFERT [cit. n. 50] p. 54).



mariages royaux comme un outil de propagande. Le mariage de Radegonde<sup>99</sup>, «la Thuringienne», a pu avoir un intérêt politique réel pour Clotaire en lui permettant d'affirmer une volonté de mainmise sur la Thuringe<sup>100</sup>. Le meurtre du jeune frère de Radegonde en 555 va peut-être aussi en ce sens, mais on ne peut en être assuré<sup>101</sup>. Cependant, l'union du roi franc avec Radegonde est une alliance plus symbolique que politique puisque la famille de la princesse, décimée, ne régnait plus sur le pays<sup>102</sup>. Pour Grégoire, ce mariage à peine évoqué apparaît comme un écho de celui de la flamboyante Basine, qui fut, au contraire de Radegonde, plus que consentante à son union avec Childéric. Ainsi le récit semi-léger concernant l'épouse de Bisin remplace-t-il l'union de Radegonde dans le langage de la propagande franque concernant son expansion en Thuringe, et c'est peut-être en partie pour cela qu'il est amplifié par Grégoire. Il ne peut utiliser comme image du mariage politique celui d'une sainte dont la renommée reposait en grande partie sur son dégoût pour l'hy-

99 Eugen Ewig date ce mariage de 540: ID., Studien zur Merowingischen Dynastie, dans: Frühmittelalterliche Studien 8 (1974) p. 57.

100 Si on peut s'interroger sur les raisons de l'éventuelle querelle entre Clotaire et Thierry pour l'obtention de Radegonde, qui était née vers 520, et avait donc une douzaine d'années en 531, il faut se souvenir que sainte Rusticule, dont la vie date des environs de 630, est enlevée à cinq ans par un noble, Cheraonus, qui a pour but de l'épouser par la suite (*Vita Rusticulae sive Marciae Abbatissae Arelatensis*, éd. B. KRUSCH, MGH, SRM IV, 1902, p. 337–351). Pierre RICHÉ, Note d'hagiographie mérovingienne: la *Vita S. Rusticulae*, dans: Instruction et vie religieuse dans le Haut Moyen Age, Londres 1981 (Variorum Reprints), XVII (1<sup>ère</sup> éd. 1954). Il rapproche le cas de Rusticule, riche héritière enlevée à cinq ans de celui de Radegonde (cit. n. 100) p. 371. Walter Schlesinger n'a pas de doute quant aux motivations du mariage de Clotaire avec Radegonde: légitimer la mainmise de celui-ci sur la Thuringe: SCHLESINGER (cit. n. 11) p. 324. Sur les visées politiques des différents mariages de Clotaire: Pauline STAFFORD, Queens, Concubines and Dowagers. The King's Wife in the Early Middle Ages, Athens 1983, p. 51–52. Pauline Stafford met également en évidence que, si les reines et les princesses sont comme des trésors que s'échangent les familles royales, le fait de s'en emparer de force, comme c'est le cas pour Radegonde, est l'affirmation la plus évidente de la défaite de la famille de celle-ci: ID., Queens and treasure in the early Middle Ages, dans: éd. Timothy REUTER, Treasure in the Middle Ages, York 2001, p. 64.

101 La mort du frère de Radegonde semble se situer la même année qu'une révolte thuringienne dont il aurait pu être un soutien. Dans le *De excidio Thoringiae*, la reine se reproche de l'avoir retenu (v. 129–130). Souhaitait-il partir à Constantinople rejoindre leur famille exilée? Les circonstances de sa mort ne sont pas bien connues: Grégoire affirme clairement que c'est Clotaire qui l'a fait tuer sans raison par des hommes méchants (*fratrem postea iniuste per homines iniquos occidit*, Hist. III, 7), mais le texte de la *Vita* de Fortunat est moins catégorique et dit seulement qu'il fut tué innocemment (*innocenter*: Fortunat, *Vita Radegundis* I. 12). Michel Rouche a pensé que la conversion de la sainte était une forme de pénitence qu'elle se serait imposée du fait de la mort de ce frère: M. ROUCHE, Le mariage et le célibat consacré de sainte Radegonde, dans: ID., Le choc des cultures: Romanité, Germanité, Chrétienté durant le haut Moyen Age, Villeneuve-d'Ascq 2003, p. 290 (1<sup>ère</sup> éd. 1988). Radegonde se conduisait en fait en pénitente bien avant la mort de son frère. Il ne semble pas non plus que le port de fers que s'impose la sainte, et qu'il qualifie de supplice «gothique», rappelle une antique punition thuringienne infligée aux parricides comme il l'avance dans ID., Fortunat et Baudonivie: deux hagiographes pour une seule sainte, dans: FAVREAU (cit. n. 94) p. 244.

102 Cette alliance pouvait garder une importance vis-à-vis des grandes familles thuringiennes, dont une partie s'était transférée en Gaule (H. W. BÖHME, Les Thuringiens dans le nord du royaume franc, dans: Actes des VII<sup>es</sup> journées internationales d'archéologie mérovingienne de Soissons (19–22 juillet 1986), Revue archéologique de Picardie 3–4, 1988, p. 57–69), et au sein desquels se sont formés des projets de rébellion, tel celui qui aurait valu sa tête au frère de Radegonde.



men. De peu de poids dans la politique, le mariage de Radegonde disparaît dans les récits immédiatement postérieurs à celui de Grégoire, où il n'a plus sa place<sup>103</sup>.

\*

Les *Dix Livres d'Histoire* rédigés par Grégoire de Tours se présentent avant tout comme le récit de deux réussites qui sont pour l'historien des Francs intimement liées: celles de la religion catholique et de la dynastie mérovingienne. Le début de son histoire des Francs nous décrit des rois conquérants, dont l'expansion territoriale correspond aussi à celle de la religion du Christ. Dans cette épopée, la Thuringe tient une place bien particulière. Elle est à la fois une terre d'origine, où s'installent un temps les Francs, d'où vient la propre mère de Clovis, et le pays contre lequel les premiers rois francs mèneront un de leurs plus farouches conflits. Terre où le fondateur de la lignée, encore païen, trouva sa femme, Basine, elle est aussi celle où naquit la plus sainte des reines mérovingiennes, Radegonde. L'image de la Thuringe donnée par Grégoire peut donc être perçue comme un symbole, un condensé, de toute l'aventure franque. Et comme il aime à le faire souvent, l'évêque de Tours personifie le destin de cette terre dans une figure féminine. Concernant cette contrée si singulière à ses yeux, Grégoire n'a en fait pas recours à un mais à deux personnages: Basine et Radegonde, princesses thuringiennes qui toutes deux deviendront l'épouse de chefs Francs. Grégoire semble par ce biais avoir voulu présenter Basine et Radegonde comme les deux faces d'une même histoire. La vie de Basine, inconnue par ailleurs, paraît magnifiée sous la plume de l'évêque de Tours qui se concentre sur le moment de son union avec Childéric, alors qu'il passe quasiment sous silence tout ce qui concerne la période où Radegonde fut la prisonnière puis l'épouse de Clotaire. Ainsi, Grégoire se fait l'écho des liens bien réels qui existaient entre les Francs et la Thuringe, mais bâtit aussi un récit qui met au centre du problème de l'expansion franque et de la christianisation Radegonde, tout en impliquant le moins possible la sainte moniale à la vie du siècle, qui est le domaine de Basine, son double et son contraire. Quant à la Thuringe, possible terre des origines païennes sanctifiée par la personnalité de l'épouse de Clotaire, elle peut devenir pour le poète l'équivalent de l'autre grande contrée des origines, Troie: *Non iam sola suas lamentet Troia ruinas:/ Pertulit et caedes terra Thoringa pares ...*<sup>104</sup>.

103 Radegonde n'apparaît plus ni dans la Chronique du Pseudo-Frédégaire, ni dans le *Liber Historiae Francorum*, ni dans les sources saxonnes plus tardives comme les *Res Gestae Saxonicae* de Widukind, qui mettent en avant la figure d'Hermanfred.

104 Venance Fortunat, *De excidio Thoringiae* (v. 19–20).